Image not found or type unknown

Remboursement du contrat de mariage par le notaire

Par **didikiba**, le **28/08/2013** à **12:45**

Bonjour,

J'ai fait faire un contrat de mariage avec séparation des biens aujourd'hui et finalement je regrette. Puis-je rendre le contrat à mon notaire et demander le remboursement du prix que m'a coûté cet acte ?
En vous remerciant.

Par **amajuris**, le **28/08/2013** à **12:55**

bjr,
vous plaisantez, le notaire a fait le travail que vous lui avez demandé et pour lequel vous l'avez payé.
si vous lui demandez un nouveau travail, vous devrez le payer pour ça.
le contrat n'est pas avec votre notaire mais avec votre mari.
ils vous faut donc faire avec votre mari une modification de régime matrimonial.
cdt

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés